

Potentiel technique et juridique de la douane marocaine pour l'échange électronique des données avec ses partenaires

Casablanca le 05 Décembre 2015



Abdessamad BOUZIDI
Ingénieur d'Etat
Chargé de la Facilitation des Procédures



Plan

- **Cadre Juridique**
- **Cadre Technique**
- **Dématisation des procédures douanières**
- **Expérience en terme d'échange de données**
- **Conclusion**



Cadre juridique

Au niveau international :

- membre de : l'OMD, OMC,
- TIR, ATA (qui permettent l'utilisation d'un document douanier uniforme et harmonisé),
- Convention de Kyoto révisée qui incite sur l'échange préalable des données,
- Convention internationale sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières
- Membre de la zone de libre échange avec l'Europe, Différents accords et conventions

Au niveau national :

- loi spécifique aux échanges électronique des données : loi n° 53-05 relative à l'échange électronique de données juridiques,
- Alignement du Code des Douanes (loi n° 1-77-339 du 9/10/ 1977) avec les dispositions de la loi 53-05en modifiant l'article 203bis du Code des Douanes ;
- Amendement de l'AMF 1-77-1319 relatif aux déclarations en douane autres que sommaires afin d'introduit la nouvelle formule DUM compatible avec le traitement informatique ;
- Publication de l'AMF 1-77-1789 relatif au dépôts des déclarations par procédé informatique



Cadre technique

Systeme Informatique

« Base Automatisée des Douanes en Réseau (BADR) », permet le dédouanement en ligne des marchandises tant à l'importation qu'à l'exportation. Il prend en charge la totalité des procédures douanières tout en intégrant des concepts nouveaux tels que l'anticipation et l'interactivité avec l'opérateur. Il assure une meilleure maîtrise de la gestion et une plus grande efficacité des contrôles des opérations de dédouanement. Il constitue le pilier sur lequel s'appuie le concept de dédouanement électronique.

BADR est un système ouvert via WEB et le logiciel ORACLE, il utilise une technique d'échange des données numériques, commerciales et administratives, structurées selon des messages préétablis et normalisés entre deux ou plusieurs partenaires (EDI, XML). Les systèmes d'information sont conçus indépendamment, en utilisant un moyen de télécommunication et des standards agréés sur le plan international.



Dématérialisation des procédures douanières

Outils :

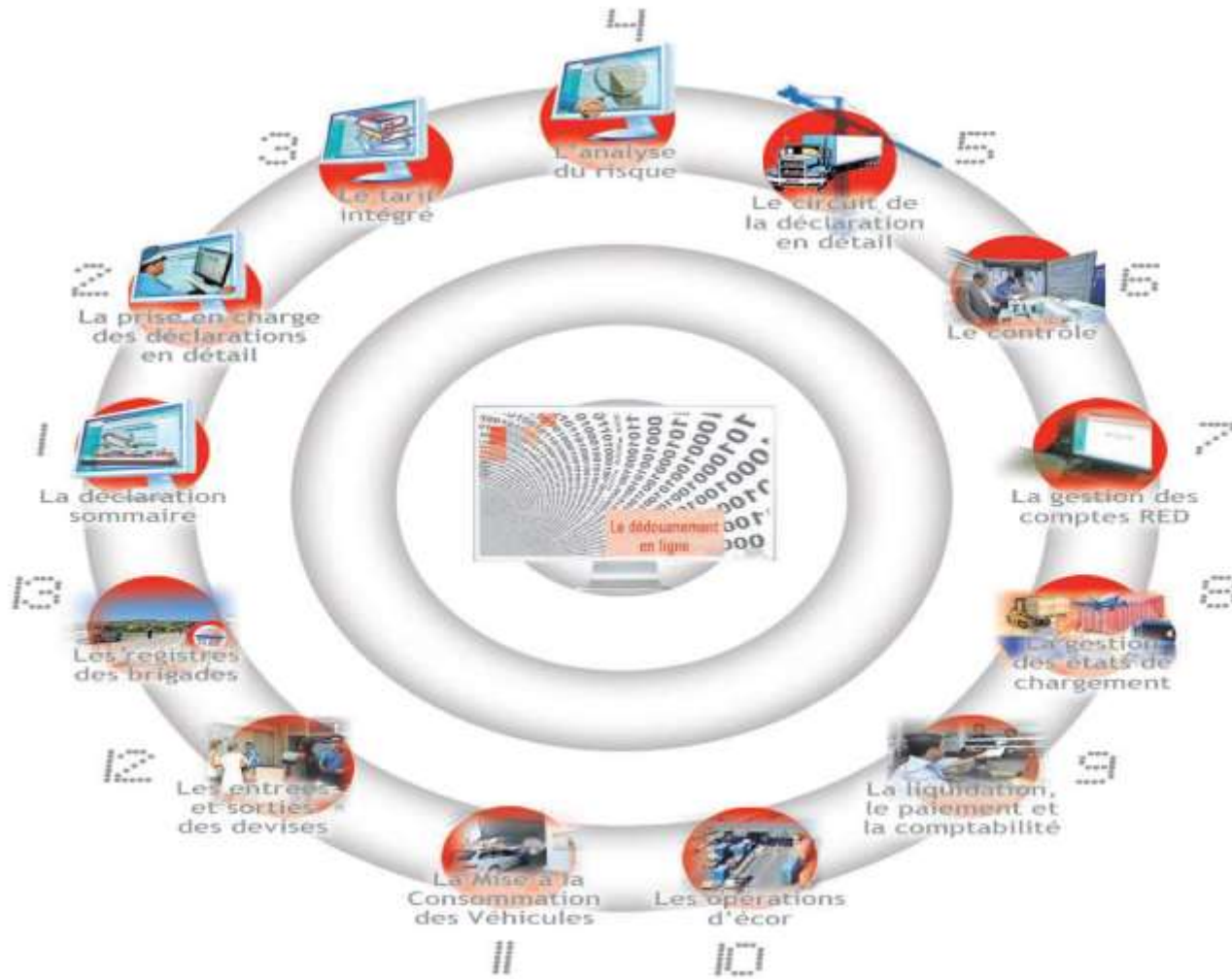
Avec le lancement de B@DR (Base Automatisée des Douanes en Réseau), la Douane marocaine a franchi une étape cruciale dans son histoire et dans le devenir des échanges commerciaux du pays.

- Accès plus large à partir d'un portail Internet,
- Assurer un accès immédiat à l'information,
- Supporter les normes internationales de communication et d'échange d'information,
- Supporter des traitements complexes et offrir un temps de réponse satisfaisant,





Dématérialisation des procédures douanières





Dématérialisation des procédures douanières

□ Les systèmes d'information périphériques :

□ Application **ADIL** (Assistance au dédouanement),

□ Système **SANA** : Analyse et gestion Automatisée du contentieux,

□ Système **SAAD** : Aide à la décision permettant une analyse des données statistiques (Data warehouse),

□ **DATASELECT** : Application décisionnelle en opération sur le système S.A.A.D (la sélectivité automatique),

□ **DAAM** : système d'Aide et d'Assistance à l'utilisation Des Moyens informatiques.



Dématérialisation des procédures douanières

Réalisations :

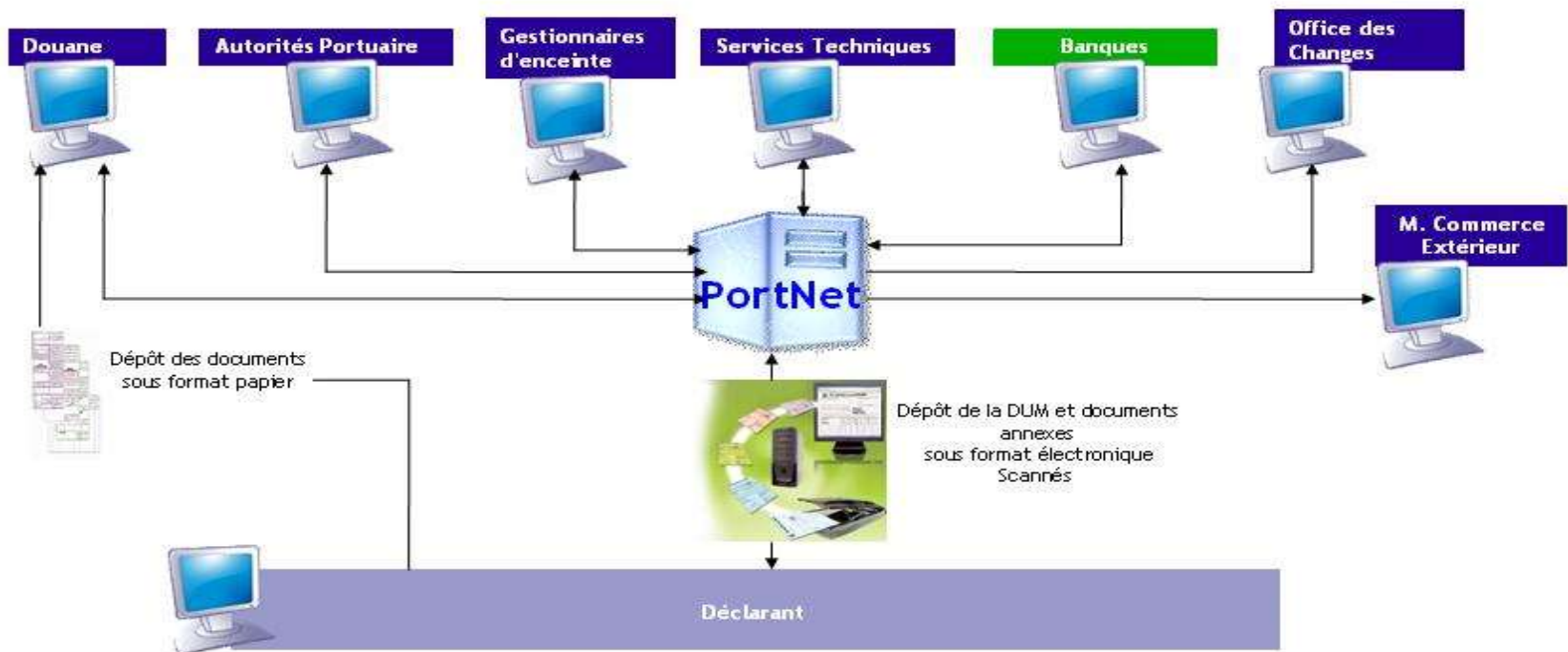
- Dépôt des Déclarations Sommaires par EDI et par anticipation ;
- Souscription des Titres d'importation directement sur le système informatique ;
- Prise en charge de la Déclaration Unique des Marchandises ;
- Sélectivité et cotation des déclarations des marchandises ;
- Traitements des données relatives aux déclarations ;
- Organisation des contrôles douaniers et non douaniers et transmission des résultats ;
- paiement électronique par carte bancaire de ces droits et taxes ;
- Edition de la main levée à domicile;
- Enlèvement des marchandises ;



Expérience en terme d'échange de données

Au niveau National :

PORTNET est un Projet Pilote pour le Commerce Extérieur et le programme Maroc Numeric 2013





Expérience en terme d'échange de données

Banques : dans le cadre de la dématérialisation des cautions ;

l'Office des changes : dans le cadre de la transmission des données de la DUM à cet organisme ;

La Cour des Comptes : pour la transmission électronique, via le partage des deux systèmes informatiques, des données comptables ;

La trésorerie Générale du royaume : dans le cadre du paiement électronique des droits et taxes ;

La Direction générale des impôts : pour la transmissions des données relatives à la détaxe douanière.



Expérience en terme d'échange de données

Au niveau International :

- **ADI-IRU-AMTRI** : Transmission automatiques des données relatives aux fins des opérations TIR (safe TIR) à l'IRU conformément à la convention tripartite conclue entre la douane, l'IRU et l'AMTRI ;

Déclaration Sécurité Sureté « DSS » ou « ENS »

Nouvelle règle européenne instaurant l'obligation de présenter électroniquement aux autorités douanières européennes des informations préalables à l'arrivée des marchandises

Les autoroutes de la mer

Projet européen visant à intensifier et fluidifier les flux des marchandises entre les ports Européens et les ports Marocains par le biais :

des facilitations et de l'anticipation

de la dématérialisation des procédures

de la sécurisation des marchandises



conclusion

Un Arsenal juridique et technique offrant la possibilité de partage de données avec les partenaires nationaux et internationaux utilisant les dernières technologie d'échange et de transmission

Ouverte et accueillante pour toute demande de partage ou d'échange d'informations avec ses partenaires



Merci pour votre attention